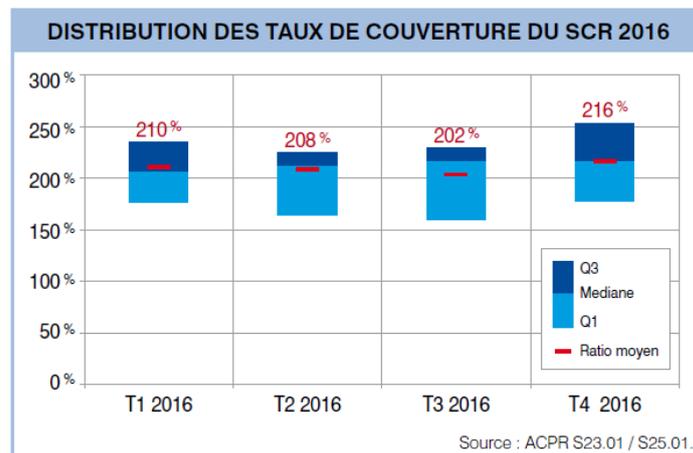


Extrait de la « Revue de l'ACPR » numéro 33 (juin - juillet 2017) Rubrique études

L'ACPR a publié en mai une étude exploitant les remises prudentielles du régime Solvabilité II, en particulier celles du quatrième trimestre 2016 à l'occasion de la conférence de presse de présentation du rapport d'activité de l'ACPR. Cette étude fait suite à plusieurs analyses des exercices préparatoires et de la remise dite d'ouverture du régime Solvabilité II.

Malgré des niveaux de taux d'intérêt historiquement bas, les assurances françaises ont de nouveau montré leur solidité en 2016. La solvabilité des principaux groupes prudentiels et des principaux « solos » (entreprises d'assurance, considérées sur base sociale) a été largement satisfaite, avec un taux de couverture du SCR qui atteint 202 % pour les principaux organismes solos « vie » et 276 % pour les « non-vie » au quatrième trimestre, soit 222 % pour l'ensemble des solos soumis aux remises trimestrielles.



Les primes d'assurance non-vie acquises par les principaux groupes couvrent globalement les charges des sinistres et les dépenses engagées ; l'assurance vie a été marquée quant à elle par un retournement de tendance à partir du mois d'août, caractérisé par une baisse de la collecte nette sur les supports libellés en euros.

Les placements des assureurs ne connaissent pas de changement de structure majeur en 2016 : en considérant les organismes de placement collectifs résidents par transparence, les placements obligataires représentent 70 % du portefeuille total tandis que les actions totalisent 14 %.